

**Opération N° 202147 - RD 928 – Aménagement d'un carrefour giratoire avec la VC au PR 35+517  
Commune de Beaumont-de-Lomagne**

**Tableau A – Matériaux d'emprunt, GNT 0/80 et GNT 0/20**

L'index de révision pris en compte pour ces prix du marché est le TP 08 (la valeur de l'index de mars est à 125,60 et celle de septembre est à 130,20).  
Le coefficient de révision à appliquer aux prix du marché est : 1,032 conformément aux clauses du marché

N° Prix marché	N° Prix du titulaire	Désignation	Prix unitaire au Mois M0 (HT) (A)	Prix unitaire d'achat fourniture au Mois M0 (HT) (B)	Valeur ajoutée (C) = (A) - (B)	Manque à gagner (D) = (C Réalité) - (C Prévision)	Quantité d'achat de fourniture (Facture 220900872) (E)	Coût supplémentaire pour le titulaire (F) = (D) x (E)	
11	PN1.2	Matériaux d'emprunt pour remblais (Classe R2)	17,00 €	Aucun justificatif					
13	PN1.3	GNT 0/80 calcaire pour couche de forme	Prévision	15,40 €	12,50 €	2,90 €	2,58 €	1 170,40	3 019,63 €
			Réalité	15,89 € Après révision	15,57 € Justifié par Cazal	0,32 €			
14	PN1.4	GNT 0/20 calcaire pour couche de forme	Prévision	18,40 €	13,00 €	5,40 €	3,18	570,80	1 815,83 €
			Réalité	18,99 € Après révision	16,77 € Justifié par Cazal	2,22 €			
<b>Total (A) H.T.</b>							<b>4 835,46 €</b>		
<b>80 % Total (A) H.T.</b>							<b>3 868,37 €</b>		

**Opération N° 202147 - RD 928 – Aménagement d'un carrefour giratoire avec la VC au PR 35+517  
Commune de Beaumont-de-Lomagne**

**Tableau B – Matériaux à base d'émulsion**

En annexe 5, le titulaire du marché a fourni le prix d'achat d'émulsion en février 2022 (535,00 € par tonne) et le prix d'achat d'émulsion en juin 2022 (677,00 € par tonne) soit une augmentation de 27 %.

L'index de révision pris en compte pour ces achats de matériaux est le TP 09 (celui de mars est à 134,30 et celui de juin est à 135,50).

Le coefficient de révision à appliquer pour ces prix du marché est : **1,008** conformément aux clauses du marché

Il est rappelé que seuls les produits à base d'émulsion sont concernés par cette augmentation. Les produits concernés sont donc ceux payés aux prix 15, 32 et 35.

De plus, nous considérons que 80 % du prix est lié à la fourniture de l'émulsion et 20 % à la mise en œuvre et autres frais.

N° Prix marché	N° Prix du titulaire	Désignation	Prix unitaire au marché (HT) (A)	Taux d'augmentation de l'émulsion (%) (B)	Prix unitaire de la part émulsion (80%) (C) = (A) x 80 %	Prix unitaire de la part mise en œuvre et autre (20%) (D) = (A) x 20 %	Prix unitaire de la part émulsion après taux d'augmentation (E) = (C) x (1+(B))	Prix unitaire après application du taux d'augmentation (F) = (D) + (E)	Prix après révision de prix (G) = (F) x révision	Écart entre le prix unitaire marché et le prix unitaire après application du taux d'augmentation (H) = (G) – (A)	Quantité constatée (I)	Coût supplémentaire pour le titulaire (J) = (H) x (I)
15	PN 1.6	Enduit de scellement de la couche de forme	1,15 €	27 %	0,92 €	0,23 €	1,17 €	1,40 €	1,41 €	0,26 €	2 426,87	629,98 €
32	PN 1.7	Couche d'accrochage circulaire pour grave bitume (avec lait de chaux)	1,00 €	27 %	0,80 €	0,20 €	1,02 €	1,22 €	1,23 €	0,23 €	2 936,45	662,84 €
33	PN 1.8	Grave bitume 0/14 pour couche de base	75,00 €	<i>Justificatif non recevable</i>							527,26	/
34	PN 1.9	Grave bitume 0/14 pour couche de fondation	75,00 €	<i>Justificatif non recevable</i>							380,24	/
35	PN 1.10	Couche d'accrochage circulaire pour BBSG	0,70 €	27 %	0,56 €	0,14 €	0,71 €	0,85 €	0,86 €	0,16 €	3 383,70	534,66 €
36	PN 1.11	BBSG 0/10 au bitume modifié pour couche de roulement	80,00 €	<i>Justificatif non recevable</i>							531,60	/
<b>Total (B) H.T.</b>											<b>1 827,48 €</b>	
<b>80 % Total (B) H.T.</b>											<b>1 461,98 €</b>	